



**Sessione di u 11 di dicembre di u 2023**  
**Session du 11 décembre 2023**

**Decisione N° 2023-29**  
**Décision N° 2023-29**

**Funzionamentu di a Camera di i territorii**  
**Fonctionnement de la Chambre des territoires**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, la Chambre des Territoires convoquée le 29 novembre 2023 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

ACQUAVIVA Jean Felix, ALBERTINI Don Marc, ALESSANDRINI Anthony, ARRIGHI Fabien, BERLINGHI François, CECCALDI Attilius, CECCOLI François Xavier, CUCCHI Nicolas, DELPOUX Jean Louis, FRANCESCHI Jean Claude, GERONIMI Pierre Marie, GHIONGA Philippe, GIANNI Jean Jacques, GIOVANNANGELI Gilles, GIUSEPPI Jean, LECCIA Jean Pierre, LUCIANI Xavier, MAROSELLI Dominique, MATTEI Jean Marc, MAUPERTUIS Marie Antoinette, MONDOLONI Christophe, PADOVANI Marie Hélène, PERENEY Jean, POZZO DI BORGO Louis, , TERRIGHI Charlotte, VIVONI Ange Pierre

**Etaït absent, excusé et ayant donné pouvoir : M.**

TIBERI François à Don Marc ALBERTINI

**Etaient absents et excusés : Mme et MM.**

GIANNECCHINI Paul Louis, LUCCIONI Jean Baptiste, MARTINETTI Achille, ORSONI Marie France, PASQUALAGGI Jean Marie, SANGUINETTI Patrick, SAVELLI Pierre

**Etaient absents : MM.**

BERTOLOZZI Paul Antoine, BRUZI Benoît, MARCELLESPI Pierre, MARCHETTI François Marie, MORTINI Lionel, ORSUCCI Jean Charles, ROCCA Antoine, ROCCHI Ange Toussaint, SBRAGGIA Stéphane

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.
- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse.

**VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires.

**VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2023-29, relatif au fonctionnement de la Chambre des territoires.

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner un 13<sup>ème</sup> membre au sein du Bureau.

**VU** la demande de désignation de représentants de la conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation, pour la désignation de représentants de la Chambre des territoires au sein du comité de pilotage et des « Scontrì di a cultura ».

**VU** la demande de la Direction départementale de l'Education nationale de Haute-Corse pour la désignation de représentants de communes et d'intercommunalités au sein de l'Observatoire départemental des dynamiques rurales.

## **LA CHAMBRE DES TERRITOIRES**

À l'unanimité des membres présents

**PREND ACTE** des demandes formulées par les membres du Bureau lors du séminaire du 30 octobre dernier et développées dans le rapport afférent.

**APPROUVE** la proposition d'associer la Chambre des territoires à l'élaboration de documents stratégiques de la Collectivité de Corse tels que le PADDUC, le règlement des aides aux communes, ou encore le règlement des aides au titre du Comité de massif.

**SE FELICITE** de la démarche engagée à travers la sollicitation de l'ensemble des territoires afin qu'ils fassent remonter les sujets prioritaires qu'ils souhaitent voir abordés par la Chambre.

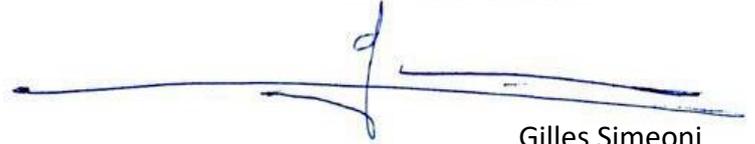
**ACTE** la création de groupes de travail ad hoc, dont les thématiques et leurs compositions seront proposées et discutées à l'occasion des prochaines réunions du Bureau ainsi qu'en session plénière.

**EMET** un avis favorable aux désignations suivantes :

- Monsieur François-Xavier CECCOLI en qualité de membre du Bureau,
- MM. François BERLINGHI et Christophe MONDOLONI, au sein du comité de pilotage dédié à l'élaboration de la future politique culturelle de la Collectivité de Corse,

- MM. Jean-Pierre LECCIA et François BERLINGHI, au sein de l'Observatoire départemental des dynamiques rurales.

Le Président de la Chambre des Territoires

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke intersecting it near the center, and a small loop at the top of the vertical stroke.

Gilles Simeoni